

CONCERNE

Toute personne devant porter un ARI dans le cadre de son activité professionnelle (poste de travail ou situation d'urgence).

PRÉREQUIS

Être apte médicalement.

OBJECTIFS

- Connaître la composition de l'ARI (appareils respiratoires isolants) et son fonctionnement.
- Manipuler les appareils respiratoires isolants et effectuer des vérifications d'entretien.
- Intervenir sur un départ de feu sous ARI (RAPACE).
- Effectuer une opération de maintenance ou un sauvetage d'urgence d'une victime ou d'un équipier d'intervention en détresse.

DURÉE

0,5 jour

SANCTION

Attestation de compétences

PÉDAGOGIE

Démonstrative et applicative. Exposés Interactifs.

Alternance de théorie et pratique.

Pour des raisons pédagogiques, la formation sera réalisée avec le matériel fourni par l'entreprise et utilisé habituellement par les participants.

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU

EN ENTREPRISE

Albertville - Annecy - Avignon - Bourg en Bresse - Chambéry - Grenoble - Lyon - Mâcon - Roanne - Saint Etienne - Valence ...

CONTENU DÉTAILLÉ

Partie Théorique

- Les contraintes physiologiques
- Pourquoi l'ARI ?
- Les ARI composition, nomenclature et principe de fonctionnement

Partie Pratique

- Mise en application du port de l'ARI : parcours et reconnaissance d'un lieu sous ARI
- Manipulation des outils d'extinction sous ARI : Contraintes et solutions
- Techniques de sauvetage d'une victime avec et sans matériel capelé
- Parcours ARI non capelé

Nos centres de formation : Valence- Grenoble - Chambéry